

104	UTBM service communication	Journal Saône et Loire	7 mai 2015
			UBFC - Comue - projet I Site - région - Bourgogne Franche Comté

## Bourgogne Franche-Comté. - 3,1 milliards d'euros en capital à la clé du programme. Université : le projet I-Site de l'UBFC a de l'avenir

le 07/05/2015 à 05:00 | Nicolas BASTUCK Vu 30 fois



 (abonnés)

Le projet UBFC regroupe de multiples acteurs de l'enseignement supérieur. Photo archives LBP

### Rien n'est joué mais la partie est bien engagée : le projet I-Site présenté par l'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) a passé la barre de la présélection.

Vingt pôles universitaires étaient sur les rangs de cette deuxième saison du programme des investissements d'avenir (PIA) ; huit seulement ont été retenus à l'issue de cette première phase de la compétition. UBFC avait choisi de concourir dans la catégorie I-Site, créée cette année, qui s'adresse aux établissements qui, sans disposer de la masse critique suffisante pour prétendre à l'Idex (Initiatives d'excellence), disposent néanmoins d'« atouts scientifiques reconnus et distinctifs », en phase avec leur environnement économique.

À la lumière des recommandations du jury, les candidats retenus déposeront un projet amendé à l'automne, la sélection finale devant intervenir en janvier 2016. L'enjeu est de taille : ce PIA2 est doté de 3,1 milliards d'euros en capital, dont un milliard pour les seuls I-Sites. Ces crédits ne sont pas consommables, les lauréats devant se contenter du fruit de leurs intérêts. Soit tout de même une dotation évaluée à 75 millions euros par an, somme non négligeable à l'heure où la plupart des universités connaissent de fortes tensions budgétaires.

Action phare des investissements d'avenir, cet appel à projets vise à « structurer l'enseignement supérieur et le monde de la recherche par une dynamique de l'excellence ». « **Stratégie de niche** »

Le projet UBFC associe les membres fondateurs de cette communauté d'universités et d'établissements (Universités de Bourgogne, de Franche-Comté, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, Agrosup Dijon, ENSMM, Groupe ESC Dijon) mais aussi l'Ensam (Arts et Métiers), les établissements hospitalo-universitaires de la future grande Région (CHU de Dijon et de Besançon, Centre Georges-François-Leclerc, Établissements français du sang) ainsi que plusieurs organismes de recherche (Inra, Inserm, CNRS, CEA). Élaboré sous la direction scientifique du professeur de physique Alain Dereux (UCB de Bourgogne), le projet défendu par l'UBFC a fait le choix d'une « stratégie de niche » autour de trois domaines prioritaires : les matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ; les territoires, l'environnement et les aliments ; les soins individualisés et intégrés. L'ensemble des actions envisagées, soutenues par les collectivités territoriales, représente sur quatre ans un coût de 99 millions, dont 31 millions sollicités au titre du programme des investissements d'avenir.